



Finances, Énergie et  
Affaires municipales  
Imposition et  
registre des biens

# Déclaration de la taxe de vente au détail (TVD)

(Conformément à la loi de l'Île-du-Prince-Édouard intitulée *Retail Sales Tax Act*, R.S.P.E.I. 1988)

9l dfXJYn{ :  
Finances, Énergie et Affaires municipales  
Imposition et registre des biens  
C.P. 1330  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N1  
Tél. : 902-368-4070 Téléc. : 902- 368-6164  
[www.taxandland.pe.ca](http://www.taxandland.pe.ca) Courriel : taxandland@gov.pe.ca

@j fYn{ :  
95, rue Rochford  
Immeuble Shaw, 1<sup>er</sup> étage  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 3T6

ci . n'importe quel bureau d'Accès Î.-P.-É.

### Accès à l'information et protection de la vie privée

Les renseignements personnels sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'alinéa 31c) de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée) et serviront à l'administration et à l'application de la taxe. Toute question concernant la collecte et l'utilisation de ces renseignements peut être soumise au directeur des Services ministériels et de l'administration de l'impôt, C.P. 2000, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8, 902-368-5137.

**Veillez écrire en lettres moulées**

Bca .	Dfcj ]bW.
5 XfYggY dchgUY.	7 cXY dchgU.
J]`Y# J`U Y.	Hf`fd\ cbY. ....

Énumérez ci-dessous tous les biens assujettis à la taxe de vente au détail (TVD) de l'Île-du-Prince-Édouard pour lesquels la TVD n'a pas été payée. Annexe une copie de tous les reçus et/ou factures. Le prix d'achat comprend les droits et le fret payés en monnaie canadienne.

**JYi J`Yn'bcHf.** Si la TVH a été payée pour le bien, aucune TVD ne doit être payée.

8 UY	Bi a ffc'XY ZWfi fY	8 YgW]dhjcb'XY`BW UH	: ci fb]ggYi f# XfHJ`Ubh	Df]l `XBW UH
Df]l `XBW UHicH'XY'rci g`Yg`V]Ybg'HU U`Yg			@[ bY%	\$
HcH'XY`UHU YXi Y`YhidUhtUV`Yf%`i`L`.....			@[ bY&	~
DUja Ybh`c]bhftUhtUV`Y`U`a ]b]glfYXYg': ]bUbWgZXY`B bYf[ ]Y`YhXYg`5 ZU]fYg'a i b]W]dUYgk				\$

**7 YfhZWHjcb**  
Je certifie par la présente que les renseignements contenus dans le présent formulaire sont une déclaration complète de tous les biens que j'ai apportés dans la province ou qui m'ont été livrés dans la province pour lesquels je n'ai pas payé la taxe de vente au détail (TVD) de l'Île-du-Prince-Édouard applicable.

8 UY \_\_\_\_\_ G]l bUli fY` \_\_\_\_\_

À usage interne seulement	
Numéro de compte :	Traitée par :